Geneve le 8 octobre 1917

Monsieur Guillaum Fatis Erisorier de la Société des Arts

Monnieur

Comme il va venir un nouveau concierge à la Société des sits en semplacement de Monsieur Dupuis, je viens vous demander Monsieur, d'avoir l'obligaance d'apporter un changement au mode de paiement à mon égard. J'ai accepte lorsque je sois entre comme bibliothécaire à la Société des sits, il y a quinze viquem avant moi probablement,

vietne payé par le concierge.

J'ai trouvé ce mode très drôle,

n'y étant pas habitué, car

lors que j'étais employé à la

bibliothèque de la Ville, j'allais

à la caisse municipale pour

tires mon traitement.

J'ai accepté dis-je ce mode

ne sachant pas au début; n'

ne sachant pas an début, si je resterai à l'Athénie, mais aujourd'hui qu'il va y avoir ce changement, je me permet de vous demander une modification, dont je vous laisse le choix, car je me souffisai pas de tirer mon traitement, des mains du nouveau concierge, d'abord parce que je ne veux pas qu'il sache ce que je gague, ensuite je ne veux pas passu à ses yeux pour son subordonne. Comptant sur votre grande obligeance je vous présente Monsieur l'assurance de ma considération.

4. Proesses